



SGBE
SSEB

Schweizerische Gesellschaft für Biomedizinische Ethik
Société Suisse d’Ethique Biomédicale
Società Svizzera di Etica Biomedica

Swiss Certification in Healthcare Ethics Consultation Swiss-CHEC

CURRICULUM POUR LE SOUTIEN ÉTHIQUE DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

Version francophone

État au 1 septembre 2026

La version allemande est la version originale.

Table de matières

1. Introduction.....	3
2. La Task-Force Swiss-CHEC.....	3
3. La méthode.....	4
4. Le concept et la terminologie.....	4
5. Niveaux de certification.....	5
5.1 Certificat de base.....	5
5.2 Certificat avancé.....	7
6. Autres dispositions.....	9
7. Bibliographie.....	10

1. Introduction

Le système de santé actuel et ses évolutions prévisibles à l'avenir posent de nombreux défis éthiques à la fois à la société et aux professionnel·le·s de santé. Pour pouvoir y répondre de manière adéquate, il faut des formes spécifiques de soutien par des personnes ayant des compétences éthiques. Les structures de soutien éthique sont de plus en plus reconnues comme des critères de qualité importants dans les institutions de santé (Académie suisse des sciences médicales 2012). Pour l'association faîtière des hôpitaux suisses H+, les structures de soutien éthique constituent une mesure reconnue d'amélioration de la qualité.¹

En Suisse, selon la dernière enquête nationale conduite en 2025, près des deux tiers des hôpitaux de soins aigus et des cliniques psychiatriques disposent d'une structure éthique (Flückiger C et al. 2026). Cependant, cette même enquête a également révélé que les offres de soutien éthique dans le domaine ambulatoire et dans les institutions de soins de longue durée sont encore rares dans notre pays. Les formes institutionnelles des structures d'éthique clinique en Suisse sont en outre très variées, et les activités et qualifications des personnes qui y travaillent sont très variables.

La Société suisse d'éthique biomédicale (SSEB) s'est fixée pour objectif en 2023 de développer un programme de formation avec un modèle de certification, comme il en existe déjà en Allemagne et aux États-Unis (Bruce et al. 2019, Simon 2023). En tant que programme de formation spécifique concernant le soutien éthique dans le domaine de la santé, il doit s'appuyer sur l'enseignement de l'éthique dispensé dans le cadre de la formation pré- et post-graduée des professionnels de santé,² tout en s'en distinguant. Le multilinguisme et la structure fédéraliste du système de santé suisse doivent être pris en compte. Une certification uniforme des personnes formées devrait améliorer la qualité, la cohérence et la visibilité du soutien éthique dans le système suisse, tout en favorisant l'accès à ces services dans le secteur ambulatoire et dans les institutions de soins de longue durée. La certification devrait également contribuer au renforcement et à la professionnalisation des structures éthiques et de leurs acteurs, comme cela a déjà été observé en Allemagne et aux États-Unis (Neitzke et Simon 2022, Wasson 2022).

2. La Task Force „Swiss-CHEC”

En été 2023, la SSEB a mandaté un groupe de travail composé de 19 experts. Ce groupe s'est donné le nom de « Swiss-CHEC » (*Swiss Certification in Healthcare Ethics Consultation*) afin d'assurer sa visibilité au niveau national et sa connectivité au niveau international. À la suite d'un appel ouvert lancé par la SSEB à ses membres, le Swiss-CHEC a été constitué. Au départ, 18 personnes se sont manifestées et ont toutes été acceptées. Après le départ d'un membre pour raison d'âge à l'été 2024, la SSEB a publié un nouvel appel à candidatures pour trouver un remplaçant et, compte tenu du grand nombre de candidatures, a accepté deux nouveaux membres, de sorte que 19 personnes travaillaient désormais au sein de Swiss-CHEC. Tous les membres ont de l'expérience dans le domaine du soutien éthique dans le secteur de la santé, que ce soit en médecine aiguë ou dans les soins de longue durée, et dans celui de la formation éthique. L'équilibre du groupe a été renforcée par la pluridisciplinarité, une répartition équilibrée entre les sexes et les professions, ainsi qu'à la représentation des différentes régions linguistiques. La relève professionnelle en éthique clinique a également été intégrée.³

¹ <https://www.hplus.ch/de/qualitaet/qualitaetsprogrammeundpatientensicherheit> (accédé le 20.1.2026)

² Voir notamment la directive de l'ASSM intitulée « Formation à l'éthique pour les professionnels de la santé » (2019).

³ Membres de Swiss-CHEC : Ralf Jox (Lausanne, président), Heidi Albisser Schleger (Bâle), Christof Arn (Zurich), Ruth Baumann-Hölzle (Zurich, jusqu'en 2024), Marta Fadda (Lugano), Gaby Bracher (Argovie), Andreas Fischer (Lucerne), Oswald Hasselmann (Saint-Gall), Markus Hofer (Winterthour), Samia Hurst (Genève), Isabelle Karzig (Zurich), Muriel Keller (Zurich, nommée a posteriori), Tanja Krones (Zurich),

3. La méthode

La procédure et les principes méthodologiques de Swiss-CHEC ont été décrits en détail dans un article scientifique.⁴ Swiss-CHEC s'est appuyé sur la littérature et l'expérience. Outre une analyse indicative et non systématique de la littérature internationale spécialisée sur le sujet ainsi que des textes de référence pertinents de l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM)⁵ il a été fait appel à l'expertise des membres du groupe de travail. Des experts externes suisses et étrangers ont également été consultés. L'approche en six étapes pour l'élaboration de programmes de formation dans le domaine de la santé (Thomas et al. 2022) a été utilisée comme modèle théorique. Développé pour la première fois en 1998 sous la direction de David E. Kern, ce modèle s'est imposé à l'échelle internationale et en est désormais à sa quatrième édition. Les six étapes sont les suivantes : (1) identification d'un problème et détermination générale des besoins, (2) évaluation spécifique des besoins, (3) définition des objectifs (d'apprentissage), (4) stratégie de formation, (5) mise en œuvre et (6) évaluation. Le groupe de travail a jusqu'à présent franchi les étapes 1 à 4. Au sein du Swiss-CHEC, la méthode Delphi a été utilisée pour parvenir à un consensus.⁶

4. Le concept et la terminologie

Swiss-CHEC a opté pour le terme « soutien éthique dans le domaine de la santé », car celui-ci reflète le mieux les différentes formes de travail éthique dans les institutions et les secteurs les plus divers du système de santé.

Selon Swiss-CHEC, le soutien éthique dans le domaine de la santé poursuit les objectifs suivants, classés par ordre de priorité :

- (1) améliorer les soins de santé grâce à une pratique éthique et responsable,
- (2) permettre à toutes les parties prenantes de mener une réflexion éthique et de prendre des décisions éthiques,
- (3) réduire la détresse morale,⁷
- (4) promouvoir le consensus et éviter les conflits sociaux.

Les destinataires de ces offres de soutien peuvent varier en fonction de la situation et de l'institution. Outre les professionnels de la santé et les cadres et responsables administratifs des établissements de santé, cela concerne également les patient·e·s, leurs proches et les autres personnes concernées. Les tâches du soutien éthique comprennent notamment différentes formes de conseil sur des cas concrets, des activités de formation pré-graduée, post-graduée et continue des professionnels de santé, les missions dans le domaine de l'éthique organisationnelle (par exemple, l'élaboration de directives institutionnelles), ainsi que d'autres formes spécifiques à chaque institution (par exemple, les groupes de réflexion éthique dans le domaine des soins de longue durée).

Settimio Monteverde (Zurich), Rouven Porz (Berne), Simone Romagnoli (Genève), Hannah Schmiege (Lucerne, nommée après coup), Jan Schürmann (Bâle), Annina Seiler (Zurich), Jürg Streuli (Saint-Gall).

⁴ Voir Fischer AG et al. 2026 dans la bibliographie, où l'on trouvera également d'autres références, dont certaines sont également mentionnées dans le présent texte.

⁵ En particulier les directives « Enseignement de l'éthique aux professions de la santé » (2019) et « Soutien éthique en médecine » (2012).

⁶ Cf. Ismail et Talip 2023.

⁷ Le terme « détresse morale » désigne généralement la réaction psychique qui survient lorsque des professionnels (ici dans le domaine de la santé) savent ce qui serait éthiquement correct, mais ne peuvent agir en conséquence en raison de contraintes institutionnelles, d'un manque de ressources ou d'autres obstacles, ce qui peut entraîner des sentiments de culpabilité, de frustration et d'épuisement professionnel.

La certification des personnes travaillant dans le domaine du soutien éthique dans le secteur de la santé tient compte de la professionnalisation de ce domaine d'activité, vise à améliorer sa qualité à long terme, à promouvoir l'accès équitable à ces services et, d'une manière générale, à renforcer le respect de la dimension éthique dans le système de santé. Swiss-CHEC attache une grande importance à ce que les particularités culturelles de la Suisse soient prises en compte et à ce que la certification soit uniforme au niveau national, mais accessible de manière égale à toutes les régions de Suisse. Une structure modulaire avec deux niveaux de certification (certificat de base et certificat avancé) a été choisie, le certificat avancé permettant de choisir entre le conseil éthique et l'éthique organisationnelle en fonction des besoins et des souhaits.

5. Niveaux de certificat

5.1 Certificat de base

Profil

Le « Certificat de base en soutien éthique dans le domaine de la santé » s'oriente vers le rôle d'une personne chargée de l'éthique dans une institution du domaine de la santé, qui est employée en tant que professionnel de la santé et qui agit en outre comme interlocutrice pour les questions éthiques, par exemple en organisant des formations continues en éthique ou en étant membre d'un comité d'éthique. Cela peut être dans un hôpital, un établissement de soins de longue durée, un service de soins ambulatoires ou d'hospice ou dans tout autre domaine du secteur de la santé, les rôles pouvant être mis en avant différemment selon le contexte. D'une part, le certificat de base représente un gain significatif en termes de compétences éthiques par rapport aux compétences éthiques de base enseignées dans le cadre de la formation pré-graduée, post-graduée et des professions de santé (cf. directive de l'ASSM « Enseignement de l'éthique aux professions de la santé », dont le programme de base sert de référence à ce programme). D'autre part, le certificat de base est délibérément accessible à tous afin d'atteindre le plus grand nombre possible de candidats et de les inciter à poursuivre leur formation pour obtenir le certificat avancé.

Objectifs d'apprentissage, basés sur les compétences, à l'issu de la phase de qualification (« learning outcomes »)

La personne...

(Domaine des connaissances)

- explique les notions fondamentales de l'éthique (B1).
- distingue les énoncés normatifs des énoncés descriptifs (B2).
- explique la définition et la signification des notions et concepts essentiels de l'éthique médicale (par exemple, projet thérapeutique, indication, consentement, autonomie, sollicitude, prise de décision partagée) (B3).
- identifie des questions spécifiques d'éthique médicale (par exemple, au début ou à la fin de la vie, en cas de démence etc.) (B4).
- utilise les sources et documents pertinents relatifs à l'éthique professionnelle dans le domaine de la santé (B5).
- explique les objectifs, les tâches et les formes de soutien éthique dans le domaine de la santé (B6).
- évalue les questions éthiques pertinentes pour sa propre organisation (par exemple, les limites des soins à domicile pour les services ambulatoires) (B7).

(Domaine des aptitudes/du savoir-faire)

- identifie les questions éthiques (B8).
- analyse les questions éthiques (B9).
- exprime les positions morales des personnes impliquées (B10).
- formule les différences entre les évaluations éthique, juridique et technique d'une situation (B11).
- formule les tensions interprofessionnelles liées aux questions éthiques (B12).
- formule l'importance du soutien éthique pour son institution ainsi que les éventuels besoins de formation continue en éthique (B13).

(Domaine des attitudes/du savoir-être)

- se montre ouverte aux arguments, aux différentes positions et perspectives des parties prenantes et est prête à reconsidérer son opinion et, le cas échéant, à la modifier (B14).
- gère l'incertitude de manière constructive et reconnaît ses propres limites (B15).
- fait preuve d'un sens de l'orientation vers le patient et de l'équité (B16).
- fait preuve de sensibilité face aux conflits de valeurs et à la détresse morale (B17).

Conditions d'admission

- Formation professionnelle achevée au niveau tertiaire ou diplôme de bachelor, sans restriction particulière quant à la discipline (par exemple : infirmier/ère, médecin, thérapeutes, psychologue, sage-femme, assistant/e social/e, bachelor en philosophie, en théologie ou dans une autre discipline)

Acquisition de la qualification⁸ par...

- Formation d'au moins 25 à 30 unités d'enseignement (de 45 minutes chacune⁹, correspondant à 1 ECTS¹⁰)
- La formation doit couvrir les objectifs d'apprentissage basés sur les compétences pour ce certificat
- La formation doit comporter au moins 30 % d'éléments interactifs ou pratiques (par exemple, jeux de rôle, modérations, exposés)
- Au moins 60 % de la formation doit être suivie de manière synchrone (en présentiel ou en ligne)

⁸ D'un point de vue chronologique, les formations mentionnées doivent être suivies une fois que les conditions d'admission sont remplies ; en d'autres termes, les cours suivis pendant un cursus de bachelor ou une formation professionnelle de niveau tertiaire ne peuvent pas être pris en compte.

⁹ Le contexte éducatif dans lequel ces modules ont été dispensés – qu'il soit universitaire ou non – n'a en principe aucune importance. Le nombre de modules ne devrait pas être inférieur à 25-30, mais il n'y a pas de limite maximale en ce qui concerne le volume d'enseignement.

¹⁰ Le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) est un système reconnu à l'échelle européenne qui permet de mesurer, de reconnaître et de comparer les acquis universitaires. Il est utilisé par les établissements d'enseignement supérieur depuis le processus dit de Bologne.

5.2 Certificat avancé

Profil

Le « Certificat avancé en soutien éthique dans le domaine de la santé » est axé sur le rôle d'un spécialiste en éthique capable d'exercer de manière indépendante et autonome toutes les tâches essentielles du soutien éthique dans le domaine de la santé, en particulier la modération autonome de discussions de cas éthiques et le conseil en éthique organisationnelle auprès d'institutions ou d'unités du système de santé. Dans certains cas, la personne sera au moins partiellement employée et rémunérée pour le soutien éthique, dans d'autres cas, elle sera au moins partiellement libérée d'autres obligations. La personne peut travailler dans n'importe quel secteur du système de santé. Les compétences requises sont nettement supérieures à celles du certificat de base et attestent que la personne est une experte en matière de soutien éthique dans le système de santé.

Objectifs d'apprentissage basés sur les compétences, à l'issu de la phase de qualification (« learning outcomes »)

Toutes les compétences visées par le certificat de base sont préalablement requises. Les objectifs d'apprentissage suivants sont également prévus :

La personne...

(Domaine des connaissances)

- cite les valeurs et les normes essentielles de la société (F1).
- explique les principales approches philosophiques de l'éthique, y compris leurs avantages et leurs inconvénients (F2).
- décrit les étapes essentielles du développement historique de l'éthique médicale, des soins infirmiers et de la santé (F3).
- formule des questions méta-éthiques fondamentales (F4).
- évalue les aspects juridiques fondamentaux de thèmes tels que l'aide à mourir, les directives anticipées, les décisions par procuration, la capacité de discernement ou les mesures de contrainte (F5).
- compare de manière critique différents modèles permettant de structurer une discussion ou une réflexion éthique (F6).
- situe les débats actuels en matière d'éthique médicale, des soins infirmiers et de la santé (F7).
- analyse les biais cognitifs et les erreurs d'argumentation logique dans la réflexion éthique et la prise de décision (F8).
- distingue les principaux acteurs de l'éthique médicale, des soins infirmiers et de la santé dans les sphères politique et professionnelle, ainsi que leurs activités (F9).

(Domaine des aptitudes/du savoir-faire)

- formule et justifier ses propres convictions éthiques (F10).
- applique des théories et des arguments éthiques à des situations concrètes et les mettre en balance (F11).
- tient compte des aspects liés à la vision du monde et au contexte culturel (F12).
- évalue l'influence des rôles professionnels ainsi que des facteurs économiques et institutionnels sur les décisions en matière de soins et de traitement et sur le raisonnement éthique (F13).
- pratique l'écoute active et met en œuvre des stratégies de communication axées sur la recherche de solutions (F14).

- implique toutes les parties prenantes à l'entretien et leur donne la possibilité d'exprimer leur point de vue (F15).
- applique les compétences de base en matière de résolution et de prévention des conflits ainsi que de médiation (F16).
- formule correctement et de manière synthétique, à l'oral, le contenu et les résultats des discussions (F17).
- documente une discussion de cas éthique sous une forme compréhensible, appropriée et complète (F18).
- effectue une recherche ciblée dans la littérature, les lignes directrices, les normes et autres documents pertinents (F19).
- soutient l'élaboration des directives éthiques pour les institutions (F20).
- organise des formations continues en éthique en fonction des besoins et en tenant compte des niveaux de compétence des professionnels de la santé (F21).
- transmet de manière appropriée des compétences éthiques aux professionnels de la santé (F22).
- planifie et met en œuvre l'organisation d'un soutien éthique adapté au contexte concerné (F23).
- participe au développement de structures éthiques au sein des institutions (F24).
- applique des mesures d'assurance qualité et d'évaluation du soutien éthique dans le domaine de la santé (F25).

(Domaine des attitudes/du savoir-être)

- adopte une attitude respectueuse, valorisante et empathique envers toutes les parties prenantes (F26).
- fait preuve d'honnêteté, de fiabilité et de courage civique (F27).
- fait preuve de compétences en matière de leadership en soutien éthique dans le domaine de la santé (F28).
- se montre ouverte et sensible aux différentes conceptions de la bonne vie et aux divers systèmes de valeurs culturels (F29).
- exprime une attitude de coopération axée sur la recherche de solutions en cas de conflits éthiques (F30),
- fait preuve d'une attitude d'anticipation des effets potentiels de son activité professionnelle sur toutes les personnes concernées (F31).
- fait preuve de sensibilité envers des personnes vulnérables et des minorités (F32).

Conditions d'admission

- Au moins 1 an d'expérience professionnelle dans le secteur de la santé, continue ou discontinue, toutes professions et activités confondues (médecine, soins infirmiers, thérapie, travail social, accompagnement spirituel, éthique clinique, administration, etc.)
- Obtention du « Certificat de base en soutien éthique dans le domaine de la santé » ; il est toutefois possible de demander et d'obtenir les deux certificats simultanément.

Acquisition de la qualification par...

- Formation d'au moins 225 à 270 unités d'enseignement (équivalant à 9 ETCS)
- La formation doit couvrir les objectifs d'apprentissage basés sur les compétences pour ce certificat

Module « Approfondissement général »

- Au moins 100 à 130 unités d'enseignement (correspondant à 4 ECTS) de la formation susmentionnée doivent être consacrées à l'approfondissement général dans le domaine « Soutien éthique dans le secteur de la santé ».
- Cette formation doit comporter au moins 30 % d'éléments interactifs ou pratiques (par exemple, jeux de rôle, modérations, exposés).
- Au moins 40 % de cette formation doit être suivie de manière synchrone (en présentiel ou en ligne).

Module optionnel obligatoire « Animation de discussions sur des cas éthiques » ou « Éthique organisationnelle »

- Au moins 125 à 150 unités d'enseignement (correspondant à 5 ECTS) doivent être consacrées à un module pratique axé soit (a) sur l'animation de discussions de cas éthiques, soit (b) sur des questions d'éthique organisationnelle dans le secteur de la santé. Il faut valider l'un des deux modules, mais il est également possible de suivre les deux.
- Pour le module « Animation de discussions de cas éthiques », il faut fournir la preuve d'au moins 10 discussions de cas éthiques animées de manière indépendante y compris leur documentation rédigée soi-même, certifiées par un représentant officiel de l'institution ou par un supérieur hiérarchique.
- Pour le module « Éthique organisationnelle », il faut fournir la preuve d'un projet pratique d'éthique organisationnelle élaboré de manière indépendante (par exemple, l'élaboration d'une directive éthique institutionnelle, la mise en place d'une structure de soutien éthique ou l'analyse normative d'une organisation et de son cadre structurel).
- Les deux modules doivent comporter au moins 50 % d'éléments interactifs ou pratiques (par exemple, jeux de rôle, animations, exposés).
- Les deux modules doivent comporter au moins 20 % d'enseignement présentiel (sur place ou par visioconférence).

6. Autres dispositions

Evaluation

Les demandes de certification individuelles sont examinées par un groupe d'experts permanent constitué par la SSEB. Les demandes sont comparées aux exigences du présent programme. Chaque demande doit être examinée indépendamment par au moins deux membres du groupe d'experts. Les désaccords sont discutés et tranchés au sein du groupe. Le groupe d'experts examine en particulier les formations afin de vérifier si elles sont conformes aux exigences du programme et couvrent les objectifs d'apprentissage basés sur les compétences qui y sont mentionnés. Il est prévu de pouvoir accréditer les programmes de formation qui remplissent ces conditions. Les prestataires de formation à l'étranger peuvent également être accrédités, à condition qu'ils respectent les exigences du présent programme. La SSEB n'envisage pas de proposer elle-même des formations, mais encourage les institutions locales et régionales à organiser ou à développer des formations.

Financement

La SSEB prévoit une indemnité raisonnable pour les membres du groupe d'experts chargés de l'évaluation, qui sera facturée aux demandeurs. La SSEB ne donne aucune directive concernant les coûts et le financement des formations.

Recours

Les requérants ont la possibilité de former un recours écrit et motivé auprès de la SSEB dans un délai de 30 jours à compter de la réception d'une décision. Le comité directeur de la SSEB examine s'il y a des vices de forme ou de fond et rend une décision dans un délai de 90 jours, qui est communiquée par écrit et motivée.

Régime transitoire

Pendant une phase transitoire de trois ans après l'introduction des certificats, les personnes ayant une expérience suffisante et des compétences avérées dans le domaine du soutien éthique dans le secteur de la santé ont la possibilité de déposer une demande auprès de la SSEB afin que leurs compétences soient certifiées par la délivrance d'un certificat de base ou avancé, sur la base d'un examen des documents à envoyer.

Reconnaissance internationale

Les personnes ayant obtenu des certificats équivalents à l'étranger (par exemple les certificats K1-K3 de l'Académie d'éthique médicale en Allemagne ou le *Healthcare Ethics Consultation Certification* aux États-Unis) peuvent demander à la SSEB que ces certificats soient pris en compte pour l'obtention des certificats mentionnés ici.

Durée de validité

Les certificats de base et avancé sont valables sans limitation dans le temps. Les personnes qui ont obtenu ces certificats sont toutefois tenues de suivre régulièrement des formations continues dans le domaine de l'éthique ou du soutien éthique dans le domaine de la santé.

Évaluation du curriculum

Il est prévu d'évaluer régulièrement ce programme de formation et les pratiques de certification qui en découlent, et de les modifier si nécessaire.

Bibliographie :

Akademie für Ethik in der Medizin (2022). Curriculum Ethikberatung im Gesundheitswesen. AEM, Göttingen

Albisser Schleger H (Hrsg.) METAP II - Alltagsethik für die ambulante und stationäre Langzeitpflege. 2 Bände. Schwabe Verlag: Basel 2019

American Society for Bioethics and the Humanities (2025). Core Competencies for Healthcare Ethics Consultation, 3rd edition. ASBH, Glenview, IL, USA

Behrens, Jonathan Levin; Riedel, Annette; Wöhlke, Sabine; Albisser Scherer, Heidi et al. (2026). Ethical Self-Efficacy as Experienced by Nursing Professionals. Why it needs Attention and a Proposal for a Definition. *European Journal of Nursing History and Ethics*. <https://doi.org/10.25974/enhe2025-8>

Bruce CR, Feudtner C, Davis D, Benner MB, Felicia Cohn for the Healthcare Ethics Consultant Certification C (2019) Developing, Administering, and Scoring the Healthcare Ethics Consultant Certification Examination. *Hastings Cent Rep* 49(5):15-22. <https://doi.org/10.1002/hast.1050>

Fischer AG, Karzig-Roduner I, Monteverde S, Jox RJ (2026) Entwicklung eines Ausbildungs-Curriculums in klinischer Ethik für die Schweiz - Ergebnisse einer Delphi-informierten Expertenkonsultation. *Ethik Med* 38(1):45-66. <https://doi.org/10.1007/s00481-026-00908-6>

Flückiger C, Budnik C, Ackermann S, Jox RJ (2026) Clinical ethics support structures in Swiss hospitals: fifth national survey. *Journal international de bioéthique et d'éthique des sciences* (en presse).

International Council of Nurses. The ICN Code of Ethics for Nurses. Revised 2021. ICN: Geneva 2021.

Ismail G, Taliep N (2023) The Delphi method. Handbook of social sciences and global public health. In: Liamputtong P (Hrsg) Handbook of social sciences and global public health. Springer, Cham https://doi.org/10.1007/978-3-030-96778-9_66-1

Neitzke G, Simon A (2022). Clinical Ethics Consultation in Germany: History, Current Status and Models of Training. *Thorny Issues in Clinical Ethics Consultation: North American and European Perspectives*. K. Wasson and M. Kuczewski. New York, Springer: 55-63.

Schweizerische Akademie der Medizinischen Wissenschaften (2012). Ethische Unterstützung in der Medizin. SAMW, Bern

Schweizerische Akademie der Medizinischen Wissenschaften (2019) Ethikausbildung für Gesundheitsfachpersonen. SAMW, Bern

Schweizerischer Berufsverband der Pflegefachfrauen und Pflegefachmänner (SBK-ASI). Ethik und Pflegepraxis. SBK-ASI: Bern 2013.

Simon A (2023) Zertifizierung für Ethikberatung im Gesundheitswesen: Quo vadis? *Ethik Med* 35:463-467.

Thomas PA, Kern DE, Hughes MT, Tackett SA, Chen BY (2022). Curriculum Development for Medical Education: A Six-Step Approach. 4th edition. Johns Hopkins University Press, Baltimore

Wasson K (2022). Models of Training for Clinical Ethics Consultants and Approaches to Quality Assessment and Improvement. *Thorny Issues in Clinical Ethics Consultation: North American and European Perspectives*. K. Wasson and M. Kuczewski. New York, Springer: 29-37.

Zentner A, Porz R, Ackermann S, Jox RJ (2022) Klinische Ethik in der Schweiz: Stagnierend vor der Pandemie. *Schweizerische Ärztezeitung* 103(3):54-58.